

DIX-HUITIEME ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTE

A18/GC/Min/5
12 mai 1965



ORIGINAL : ANGLAIS
DISTRIBUTION RESTREINTE

BUREAU DE L'ASSEMBLEE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA CINQUIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève
Mercredi 12 mai 1965, à 12 h.35

PRESIDENT : Dr V. V. OLGUIN (Argentine)
Président de l'Assemblée de la Santé

Sommaire

	<u>Page</u>
1. Etat d'avancement des travaux des commissions principales	2
2. Transmission à l'Assemblée de la Santé des rapports des commissions principales	2
3. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé	2

Note : Les rectifications au présent procès-verbal provisoire doivent être adressées par écrit au Chef du service des Comptes Rendus, Bureau A.843, dans les 48 heures qui suivent la distribution du document.

1. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES COMMISSIONS PRINCIPALES

Le Bureau entend les exposés des présidents de la Commission du Programme et du Budget et de la Commission des Questions administratives, financières et juridiques sur l'état d'avancement des travaux de ces commissions.

2. TRANSMISSION A L'ASSEMBLEE DE LA SANTE DES RAPPORTS DES COMMISSIONS PRINCIPALES

Le Bureau décide de transmettre à l'Assemblée de la Santé le deuxième rapport de la Commission du Programme et du Budget (document A18/11), ainsi que le premier et le deuxième rapport de la Commission des Questions administratives, financières et juridiques (documents A18/12 et A18/13).

3. PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

Le Bureau fixe le programme des réunions du jeudi 13 mai.

La séance est levée à 12 h.40.